

Analyse de l'intensité de l'inclusion financière par le microcrédit auprès des acteurs du secteur informel en Basse Guinée

Analysis of the intensity of financial inclusion through microcredit among informal sector actors in Lower Guinea

SYLLA Ibrahima Souleymane

Enseignant chercheur

Université Général Lansana CONTE de Sonfonia Conakry (UGLC-SC)

Date de soumission : 16/06/2026

Date d'acceptation : 30/09/2026

Pour citer cet article :

SYLLA. I.S. (2026) « Analyse de l'intensité de l'inclusion financière par le microcrédit auprès des acteurs du secteur informel en Basse Guinée », Revue Française d'Économie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 10 » pp : 287- 311.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



RESUME

La présente étude analyse l'intensification de l'inclusion financière auprès des bénéficiaires du secteur informel. Elle vise notamment, à mesurer la dimension de la culture financière auprès des agents économiques de la Basse Guinée. Cette étude se réfère aux travaux axés sur les politiques d'inclusion financière et de culture financière dans les Institutions de Microfinance (IMF). La méthodologie basée sur l'analyse empirique utilise les modèles d'analyse logistique. Les résultats démontrent que les produits de microcrédit sont adaptés au profil de la clientèle du secteur informel. Ils révèlent aussi que la flexibilité des conditions de prêts reste toujours favorable aux bénéficiaires et l'engagement des IMF pour satisfaire le besoin des agents du secteur informel reste constant sur la base de la caution solidaire. Cependant, le manque de garanties matérielles pour couvrir les impayés est la cause de la réticence des IMF pour refinancer certaines activités du secteur informel.

Mots clés : microcrédit, inclusion financière, secteur informel, Institutions de Microfinance, Basse Guinée.

ABSTRACT

This study looks at how financial inclusion is strengthening among beneficiaries in the informal sector. Its main goal is to measure the level of financial literacy among economic players in Lower Guinea. It's based on work focusing on inclusion and financial literacy policies in Microfinance Institutions (MFIs). The methodology based on empirical analysis uses logistic analysis models. The results show that microcredit products are suited to the profile of informal sector clients. They also reveal that the flexibility of loan conditions is still favorable to beneficiaries and that MFIs remain committed to meeting the needs of informal sector agents based on joint guarantees. However, the lack of material collateral to cover non-payments is the reason for MFIs' reluctance to refinance certain informal sector activities.

Keywords : microcredit, financial inclusion, informal sector, Microfinance Institutions, Lower Guinea.

INTRODUCTION

Les Institutions des Microfinances (IMF) se développent rapidement en faveur de l'inclusion financière des bénéficiaires. (Labie, M. et Périlleux, A, 2009). Elles sont en passe d'être un instrument de lutte contre la pauvreté dans le secteur informel et partout où l'absence des banques formelles est constatée. (Lapenu, C. 2002). Pour Mendoza, R. U., et Thelen, N. (2008), les IMF constituent un moyen rapide et incontournable pour bénéficier des services financiers. Mais, les conditions d'accès aux services des IMF représentent un des défis à relever pour les acteurs du secteur informel. Au cours des dernières décennies, la microfinance s'est imposée comme un instrument majeur de promotion de l'inclusion financière et de réduction de la pauvreté dans les économies en développement.

En Afrique subsaharienne, les IMF constituent un levier essentiel de financement des activités économiques des populations exclues du système bancaire classique. À travers la mobilisation de l'épargne et l'octroi de microcrédits, elles contribuent à soutenir les activités génératrices de revenus, à renforcer l'autonomisation économique des ménages et à dynamiser le tissu entrepreneurial local. Dans les économies africaines, les mécanismes de l'inclusion financière ont souvent été combinés avec des pratiques financières préexistantes telles que les tontines, associations d'épargne et de crédit et réseaux de solidarité.

Dans un contexte caractérisé par l'exclusion d'une part importante de la population des circuits bancaires traditionnels, la microfinance s'est progressivement imposée, tant au niveau international que national, comme un mécanisme stratégique de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'inclusion financière, en facilitant l'accès des populations vulnérables à des services financiers adaptés. A travers l'intensification de l'inclusion financière, les IMF apportent leur concours au développement économique et social, donnent la possibilité aux citoyens et aux entreprises traditionnellement exclues du système financier formel, d'accéder à des services financiers adaptés, abordables et durables, notamment l'épargne, le crédit, les moyens de paiement, l'assurance et les services financiers numériques.

Ainsi, les acteurs du secteur informel tirent des bénéfices importants des microcrédits qui représentent une part considérable des activités économiques africaines. Mais, dans de nombreux pays en développement comme la Guinée, une proportion importante de la population demeure exclue du système bancaire formel en raison de la faiblesse des revenus, de l'absence de garanties exigées par les institutions financières traditionnelles, du coût élevé des services bancaires, de l'irrégularité des revenus, de la faiblesse de la comptabilité, de l'absence de formalisation juridique et de l'asymétrie d'information.

Tchatchouang J. C (1991), démontre que les petites unités économiques rencontrent d'importantes difficultés d'accès au financement bancaire. L'autofinancement et les mécanismes financiers spontanés, notamment les tontines, occupent ainsi une place importante. L'auteur recommande notamment le développement des coopératives d'épargne-crédit, du crédit solidaire et des caisses villageoises d'épargne-crédit. Lelart M. (2000), démontre que, dans plusieurs pays africains, les banques commerciales financent peu les petites entreprises, alors que les tontines et autres mécanismes financiers informels jouent un rôle important dans le financement des petites activités économiques. L'auteur souligne également le développement du secteur semi-formel, notamment à travers les programmes d'appui aux entreprises, les caisses locales et les institutions de microcrédit.

En Guinée, les acteurs du secteur informel rencontrent souvent des difficultés d'accès aux services des IMF, alors qu'ils occupent une place importante dans la création d'activités et de revenus pour les ménages pauvres. Le développement du secteur de la microfinance dans ce pays a contribué à améliorer l'accès des populations aux services financiers de base, notamment l'épargne et le crédit. Toutefois, malgré les progrès réalisés, le secteur reste confronté à plusieurs défis institutionnels et organisationnels qui compromettent parfois sa performance et sa durabilité. Ces difficultés se manifestent notamment par des crises de dysfonctionnements organisationnels et des insuffisances dans les mécanismes de gestion et de contrôle. Le microcrédit apparaît donc comme un instrument susceptible de favoriser l'inclusion financière des bénéficiaires en leur permettant d'accéder à des ressources destinées au financement d'activités génératrices de revenus.

Dans ce contexte, il s'avère indispensable d'analyser les mécanismes de fonctionnement encadrant le fonctionnement des institutions de microfinance, afin d'évaluer leur influence et leur capacité à favoriser l'inclusion financière. C'est pour cette raison qu'il a été nécessaire d'étudier l'intensité de l'inclusion financière induite par le microcrédit auprès des acteurs du secteur informel en Basse Guinée. Cette étude s'inscrit dans la continuité des recherches menées ces dernières années en matière de fonctionnement des IMF et de l'inclusion financière. Elle se propose d'apporter une contribution aux rôles des facteurs influençant l'inclusion financière dans le secteur informel.

Ce qui nous mène à une interrogation sur le niveau d'intensification de l'inclusion financière du microcrédit sur les acteurs du secteur informel en Basse Guinée ? De manière spécifique, les produits de microfinancement sont-ils adaptés aux acteurs du secteur informel pour l'inclusion financière ? la flexibilité des conditions de remboursement favorise-t-il l'inclusion financière ?

le besoin de financement des activités génératrices de revenus favorise-t-il l'inclusion du microcrédit ?

Nous estimons que le microcrédit intensifie l'inclusion des acteurs du secteur informel. Spécifiquement, les produits de microfinancement sont adaptés aux besoins des acteurs du secteur informel, la flexibilité des conditions de remboursement favorise l'inclusion financière des acteurs de l'informel, et les activités génératrices de revenu favorisent l'inclusion financière du secteur informel. L'objectif de cette étude est d'analyser les facteurs influençant l'intensité de l'inclusion financière des institutions de microfinance dans la zone de la Basse Guinée.

Pour cadrer cette étude, nous avons abordé une littérature théorique axée sur les pratiques de l'inclusion financières des IMF et de son intensification dans la Basse Guinée au niveau des acteurs du secteur informel. La méthodologie de recherche porte sur les modèles de régression logistique afin de capter les effets significatifs des facteurs de l'intensification de l'inclusion financière du microcrédit sur le secteur informel. Enfin la discussion porte sur les résultats qui ont permis de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de l'étude.

1. Revue de littérature

Dans l'ensemble, les travaux sur les IMF en Afrique montrent que le microcrédit constitue un instrument important de réduction de l'exclusion financière des acteurs du secteur informel. Toutefois, son efficacité dépend fortement de l'accessibilité réelle des services, de leur coût, des conditions de remboursement, de l'éducation financière et de l'adaptation des produits aux caractéristiques des micro entrepreneurs. Ces travaux montrent que l'inclusion financière peut contribuer à réduire le poids du secteur informel.

En Guinée, les travaux sur les IMF montrent surtout que l'inclusion financière doit être analysée en tenant compte de la coexistence entre microfinance institutionnelle et mécanismes financiers endogènes, notamment les tontines. La principale lacune identifiée est donc l'absence d'une mesure suffisamment fine de l'intensité de l'inclusion financière par le microcrédit chez les acteurs du secteur informel, notamment en Basse Guinée. Cette lacune justifie une étude empirique permettant de déterminer non seulement qui accède au microcrédit, mais surtout dans quelle mesure cet accès est régulier, adapté, effectivement utilisé et générateur d'effets économiques.

1.1. Approches théoriques sur le concept de performance des IMF

Nombreux sont des auteurs en Sciences économiques et de gestion qui se sont intéressés au concept de performance des IMF en Afrique. Leurs contributions multiples sont essentiellement orientées vers les débats portant sur l'exclusion et l'inclusion financière.

1.1.1. Microfinance : de l'exclusion à l'inclusion financière

Allen, F et al (2016), ont fourni des explications par rapport aux raisons de l'exclusion de près de 3 millions d'adultes du système financier formel à travers le monde, selon Demirguc-Kunt et Klapper (2012). Il s'agit notamment de l'exclusion volontaire ou l'exclusion involontaire. La première résulte d'un manque d'intérêt éprouvé vis-à-vis des services financiers formels ou du fait des raisons culturelles et religieuses. La deuxième cause est due surtout à une insuffisance de moyens financiers (pauvreté monétaire), des coûts jugés élevés des services offerts, de la distance pour accéder à une institution financière et des procédures et autres documents administratifs requis.

L'exclusion volontaire ne doit pas en principe attirer l'attention dans la mesure où elle ne constitue pas réellement un problème à résoudre, en plus du fait que le nombre de personnes se trouvant dans cette situation n'est pas très important. L'attention est beaucoup plus tournée vers l'exclusion involontaire dont les freins peuvent être atténués par des mesures publiques. En outre, il est établi une distinction entre les facteurs d'exclusion financière liés à l'offre et ceux liés à la demande.

Pour le premier cas, il s'agit des difficultés d'accès physique (ou un accès non approprié) aux points de services des IMF et banques, de l'indisponibilité de produits financiers appropriés, et des difficultés d'accès liées aux pièces requises et autres démarches administratives pour bénéficier d'un service financier. Pour le second cas, c'est l'éducation financière qui est placée au premier rang des facteurs d'exclusion. Il s'agit du degré de compréhension que les personnes ont les concepts financiers pour pouvoir les utiliser convenablement. Il peut aussi s'agir de la capacité à planifier leurs dépenses et budgets et la capacité de chercher la bonne information financière pour faire face à certaines situations.

De la demande à l'offre, il est admis que le faible niveau de revenu d'une personne (ou d'un pays) est l'une des principales causes de l'exclusion financière. Cette idée est soutenue par Kempson E. et al (2006) qui révèle à travers une étude empirique menée au Royaume-Uni que le groupe des personnes à faible niveau de revenu est deux fois plus susceptible de ne pas avoir accès aux services financiers formels. En d'autres termes, les personnes riches auront l'accès facile et même la possibilité de choix des services financiers offerts.

Par ailleurs, certains auteurs voient les facteurs d'exclusion sous un autre angle. En effet, la cause de l'exclusion financière réside dans l'évolution de la structure de l'industrie des services financiers. Cet argumente tient par le fait que cette situation est particulièrement démontrée par le retrait des agences bancaires des zones de privation multiple occasionnant de nombreuses

personnes ayant un accès limité aux services financiers de base. Le marché est très concurrentiel et évolue rapidement, sous l'effet de la déréglementation, des nouvelles technologies et de la globalisation financière, ce qui a entraîné une rationalisation considérable, des fusions, de nouveaux entrants sur le marché et des fermetures de certaines agences. (Ben Rogaly et al, 1999).

Cette évolution ou mutation de l'industrie des services financiers est aussi celle du marché. Or, le marché financier est assez ambigu. Selon Fontaine, L. (2014), d'un côté, le marché est considéré comme l'archétype et la cause des maux de l'économie contemporaine (notamment à travers les dérives des marchés financiers) ; d'un autre côté, il représente dans les pays développés une voie de sortie de la précarité, en particulier pour les plus pauvres et les femmes, ce qui donne tout son sens aux efforts visant à développer l'accès de ces couches sociales modestes au crédit »

1.1.2. Mesures de l'inclusion dans les IMF

Du fait de la définition de l'inclusion financière qui varie suivant les auteurs ou organismes, sa mesure aussi demeure un réel défi. La raison est due à l'approche utilisée (offre ou demande) et surtout à la complexité de faire la distinction entre l'exclusion financière volontaire et non volontaire. La première désigne la population qui a accès aux services financiers, mais qui ne le fait pas volontairement. Ce segment de la population doit être exclu des estimations de l'exclusion financière, ce qui pose des problèmes de mesure. Un recensement ou une enquête auprès des ménages peut être le seul moyen d'obtenir de telles données, mais il existe très peu d'enquêtes de ce type sur l'utilisation des services financiers. (Shankar, 2011).

Suivant l'approche de l'offre, l'inclusion peut être mesurée à partir des données déclaratives communiquées par les institutions financières aux organismes régulateurs ou au Ministère de tutelle. L'approche de la demande quant à elle, consiste à collecter directement des données auprès de la population ou les usagers aux moyens d'enquêtes. Par rapport aux différents indicateurs de mesure ou aux divers aspects considérés dans la mesure, l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI) en 2011 a élaboré toute une stratégie de mesure appropriée. Les travaux de Demirguc-Kunt et Klapper (2012) ont contribué à mettre en place la première base de données publiques d'indicateurs permettant de mesurer l'inclusion financière sous l'angle de la demande.

Une enquête d'envergure a été réalisée sur un échantillon représentatif de la population d'environ 150 pays à travers le monde. Cette base de données est connue sous le nom de Global FINDEX, la première édition date de 2011, la seconde de 2014 et troisième de 2017. Demirguc-

Kunt A et Morduch J (2012), ont calculé des indicateurs d'accès et d'usage des services financiers pour 99 pays à partir des données d'enquête auprès des institutions financières. Honohan P. (2008) présente une approche de mesure par estimation économétrique, de la proportion de personnes ayant un compte pour un échantillon de 160 pays. Cette mesure se base sur le nombre de comptes ouverts dans les banques et IMF, la profondeur du secteur bancaire et le PIB. Toutefois, des données issues d'enquête auprès des ménages ont été considérées pour certains pays de l'échantillon.

Au regard des limites des travaux soulignés plus haut, Sarma M. (2008) innove en construisant pour la première fois un indice composite dénommé "*Index of Financial Inclusion*" (IFI). Cet indice a été construit en mobilisant la méthodologie de la construction de l'Indice de Développement Humain (IDH), pour un groupe de 55 pays. Trois dimensions ont été retenues : la pénétration, disponibilité et usage des services financiers. Plusieurs auteurs dans la lignée de Sarma M. (2008), se sont inspirés de cet indice synthétique en empruntant d'autres approches en vue de tenter de l'améliorer. Chakravarty, S. R., et Pal, R. (2013), ont utilisé une approche axiomatique pour calculer l'indice à partir de 6 dimensions retenues: la pénétration géographique, démographique, le pourcentage des comptes de dépôts, de crédits, les ratios Dépôt/PIB et Crédit/PIB. Pour Gupte, R. R., et *al.*, (2012), une moyenne géométrique a été utilisée pour calculer un indice synthétique et 4 dimensions ont été retenues : pénétration et accessibilité, utilisation, flexibilité des transactions et coûts des transactions.

1.1.3. Microcrédit dans l'inclusion financière des jeunes en activité entrepreneurial

L'inclusion financière est l'un des aspects les plus importants du scénario actuel de croissance inclusive et de développement des économies. Le lexique britannique a utilisé pour la première fois le terme d'inclusion financière lorsqu'il a été constaté que près de 7,5 millions de personnes n'avaient pas de compte bancaire. Mais le concept d'inclusion financière n'est pas nouveau dans l'économie indienne. Selon le Comité de l'inclusion financière en Inde présidé par Rangarajan, l'inclusion financière a été définie comme « *un processus visant à garantir l'accès aux services financiers et à un crédit adéquat et opportun, là où cela est nécessaire, par les groupes vulnérables tels que les segments les plus faibles et les groupes à faible revenu, à un coût abordable* ».

Pour le même Comité, l'inclusion financière ne signifie pas seulement la fourniture de services financiers pour tous à tout prix. Mais il signifie également la fourniture de services et de produits financiers à des coûts abordables aux couches exclues de la population et aux groupes à faible revenu. Il joue un rôle crucial pour éliminer la pauvreté du pays. L'inclusion financière consiste

à offrir des chances égales à de vastes couches de la population d'accéder aux services financiers classiques pour améliorer leur vie et leurs revenus. Il fournit une voie à la croissance inclusive. Ainsi, l'inclusion financière désigne l'accès à une vaste gamme de produits et services financiers à un coût abordable. Cela inclut non seulement les produits bancaires mais également d'autres services financiers tels que les produits de prêt, d'équité et d'assurance.

Les jeunes ont besoin d'avoir accès à des financements à plusieurs fins, comme la création d'une réserve, la retraite, l'épargne pour se protéger contre les situations imprévisibles et prendre des produits pour des imprévus assurables. Les ménages doivent également avoir accès au crédit pour la création de moyens de subsistance, le logement, la consommation et leurs urgences. Enfin, les ménages ont besoin de services financiers pour accéder à un large éventail de produits d'épargne et d'investissement afin de créer de la richesse, mais tout dépend de leur niveau de connaissances financières

Le segment de la société qui n'est pas en mesure d'accéder au crédit en temps approprié et à d'autres services financiers sous une forme appropriée, à partir des sources officielles, est exclu du point de vue financier, ce qui inquiète les décideurs. Ainsi, les trois éléments ou dimensions importants de l'inclusion financière sont l'accès aux services bancaires, l'accès à un crédit abordable et opportun et l'accès aux programmes d'éducation financière qui renseignent la population sur une vie financière saine. Leeladhar V (2005) a défini L'inclusion financière est la fourniture de services bancaires à un coût abordable pour les vastes sections de groupes défavorisés et à faible revenu (Leeladhar V, 2005).

L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) a défini l'inclusion financière comme le processus de promotion d'un accès abordable, opportun et adéquat à un large gamme de produits et services financiers réglementés et d'élargir leur utilisation à tous les segments de la société grâce à la mise en œuvre d'approches existantes et innovantes sur mesure, y compris la sensibilisation et l'éducation financières, promouvoir le bien-être financier ainsi que l'inclusion économique et sociale. L'inclusion financière est largement reconnue comme un moyen essentiel de réduire l'inégalité des revenus et la pauvreté et d'accélérer la croissance économique. (Neaime S. et Gaysset I, 2018).

1.2. Synthèse des travaux

Minta et M'Baye (2023), construisent un indice d'inclusion financière et analysent son effet sur la taille du secteur informel sur la période 2014-2020. Leurs résultats indiquent que l'inclusion financière ainsi que ses différentes dimensions ont une influence négative et significative sur le poids du secteur informel. Le résultat de l'étude de Minta et M'Baye (2023), sont

particulièrement intéressants, car ils suggèrent que l'amélioration de l'accès, de la disponibilité et surtout de l'utilisation effective des services financiers peut contribuer à la formalisation progressive des activités informelles. Les auteurs constatent également que la dimension utilisation des services financiers a un effet relativement plus important que les dimensions liées à l'offre. Cela signifie qu'une institution financière peut être physiquement accessible sans que les acteurs économiques utilisent réellement ses services.

Etame Mbella et Ntienjom Mbohhou (2025), montrent que l'inclusion financière globale exerce un effet négatif et significatif sur le secteur informel. Ils recommandent notamment de renforcer l'éducation financière, de développer les services financiers numériques et de réduire les obstacles réglementaires et institutionnels à l'inclusion financière. Cette étude confirme ainsi une tendance importante de la littérature africaine selon laquelle, l'inclusion financière peut constituer un instrument de transformation du secteur informel, à condition que les services financiers soient effectivement utilisés par les acteurs économiques.

Bela Egwasa Célestin et *al* (2026), ont analysé l'accès au microcrédit des jeunes opérateurs du secteur informel, notamment les tenanciers de boutiques de services financiers mobiles. Ils ont démontré que l'accès au microcrédit reste limité en raison notamment de la faiblesse des revenus, l'insuffisance des garanties, le manque de confiance des institutions financières et le faible niveau de culture bancaire. Ces contraintes affectent le fonds de roulement et limitent la capacité de développement des activités. Les auteurs ont conclu que les mécanismes de financement doivent être davantage adaptés aux réalités du secteur informel. Cette conclusion est importante dans le cas guinéen car, l'existence d'une offre de microcrédit ne garantit pas nécessairement son accessibilité réelle aux acteurs informels.

Les travaux de Minta et M'Baye ainsi que ceux d'Etame Mbella et Ntienjom Mbohhou convergent sur le point que dans le contexte africain, l'éducation financière est un facteur complémentaire de l'inclusion financière. L'amélioration de l'inclusion financière doit être donc accompagnée d'une meilleure éducation financière et d'une utilisation effective des services financiers.

Lambert Agnès et Kéfing Condé (2002) ont analysé les pratiques financières en Guinée et montrent que les acteurs économiques ne choisissent pas nécessairement entre microfinance et finance informelle. Les mêmes personnes peuvent recourir simultanément au Crédit Rural de Guinée, aux tontines, à l'usure, aux banques... Cette observation signifie que l'inclusion financière ne doit pas être mesurée uniquement par le nombre de personnes ayant obtenu un microcrédit. Il faut également analyser la combinaison des différentes sources de financement

utilisées par les acteurs informels. Ces deux auteurs ont mis ainsi en évidence une segmentation du marché financier guinéen entre banques commerciales, microfinance et secteur financier endogène.

Soumahila Bayo (2024), a étudié les pratiques solidaires d'épargne et de crédit des femmes du secteur informel en Guinée exerçant dans le petit commerce, la restauration, l'artisanat et l'agriculture. Il a mis en évidence plusieurs formes de financement informel : la thésaurisation, les banquiers ambulants, les gardes-monnaie, les aides interpersonnelles, les prêts solidaires, les prêts sur gage, les prêts usuraires, les tontines.

Cette étude montre que les femmes du secteur informel utilisent ces mécanismes comme solutions alternatives aux contraintes rencontrées dans les systèmes formels de microcrédit, notamment l'absence de garanties suffisantes. Les résultats de cette étude permettent de considérer la tontine non pas simplement comme une pratique traditionnelle, mais comme un mécanisme financier contribuant à l'inclusion économique de populations qui rencontrent des difficultés d'accès au système formel.

2. Cadre méthodologique de recherche

La démarche méthodologique de cette étude repose sur la méthode de collecte de données et la méthode de traitement de données. Ce qui nous permis de recueillir les données de recherche, dont l'analyse a donné les résultats confirmés ou infirmés en hypothèse de recherche.

2.1. Approche de collecte de données

Nous avons traité de cette section les différentes démarches méthodologiques adoptées pour déterminer l'échantillonnage de nos données de recherche. Les données de cette étude sont des recueils issus d'une enquête de terrain auprès d'un échantillon de 22 IMF, sur la base d'un questionnaire préalablement établi et constitué des pratiques de gestion avec des variables explicatives des performances présentées dans cette recherche. Les périodes de consultations se situent entre le 3 février et le 11 juin 2026 dans les Préfectures de la Basse Côte guinéenne (Kindia, Téliélé, Forecariah, Coyah, Fria, Boffa, Boké) et la zone spéciale de Conakry. Cet échantillon a été déterminé grâce aux connaissances théoriques en microfinance, l'expérience professionnelle acquise, des documents et des idées d'autres auteurs.

2.2. Démarche méthodologique de traitement des données

Nous avons adopté la démarche hypothético-déductive. Cette démarche méthodologique étant quantitative, elle s'est inspirée du paradigme épistémologique, du pragmatisme dans l'analyse et l'interprétation de nos données de recherche. Il s'agit d'une approche qui porte sur le choix

d'une méthode de régression (logit). Car, la variable à expliquer est une variable qualitative ordonnée. L'analyse économique a été effectuée à l'aide du logiciel STATA.

3. Résultats de l'étude

3.1. Hypothèses, Schéma d'analyse et Modélisation

3.1.1. Hypothèses de recherche

Dans cette étude, nous avons proposé deux hypothèses générales. La première comprend deux sous-hypothèses et la seconde comportent trois sous-hypothèses. Pour chacune, nous avons présenté les signes attendus par rapport au seuil de significativité de 5%.

Hypothèse et Sous Hypothèses	Signe Attendu	Significativité
H: Le microcrédit intensifie l'inclusion des acteurs du secteur informel		
H1: les produits de microfinancement sont adaptés aux besoins des acteurs du secteur informel	Positif	OUI
H2: la flexibilité des conditions de remboursement favorise l'inclusion financière des acteurs de l'informel	Positif	OUI
H3: les activités génératrices de revenu favorisent l'inclusion financière du secteur informel	Positif	OUI
H4: Disposition de demande de crédit dans les IMF	Positif	OUI

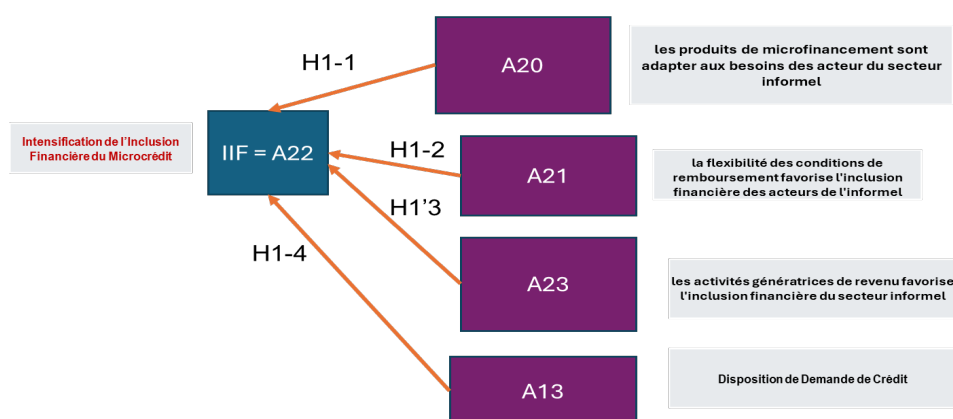
3.1.2. Schéma d'analyse

Le schéma d'analyse présente le cadre synthétique d'orientation et d'analyse des hypothèses de recherche. Il met en relation les hypothèses et les objectifs de recherches.

Modèle Théorique = IIF = F (A22, A20, A21, A23)

Intensification de l'inclusion financière du microcrédit sur les acteurs du secteur informel

Modèle Théorique = IIF = F (A22, A23, A20, A21, A13)



L'intensité de l'inclusion financière par le microcrédit est déterminée par le montant des crédits octroyés au secteur informel. Ce dernier dépend de plusieurs variables comme : les produits de microfinancement (Microcrédit, Assurance, Transfert) ; les conditions de remboursement du

crédit ; les activités génératrices de revenu financés. Les hypothèses sont orientées autour de cette relation entre les variables.

3.1.3. Echantillonnage et de recueil des données

La discrimination financière fondée sur le sexe est l'une des principales causes de la pauvreté, du ralentissement de la croissance économique et du niveau de vie inférieur et les femmes sont plus pauvres et plus défavorisées que les hommes. Cependant, les femmes contribuent de manière décisive au bien-être de leur famille comparativement plus que les hommes.

Dans secteur informel, l'ensemble des bénéficiaires des produits des IMF, 35,35% sont dans la tranche d'âge [35-49 ans] ; 27,91% dans la tranche [30-34 ans] ; 13,95% des bénéficiaires dans la tranche [50-54 ans] et 13,49% dans la tranche [25-29 ans]. Cependant un taux faible est enregistré dans les tranches [18-24 ans] et les personnes âgées de plus de 55 ans respectivement 2,33% et 6,98%. Il faut noter l'âge a un effet important sur le nombre de bénéficiaire des produits des IMF.

Près de 33% des bénéficiaires ont entre 3 et 5 personnes en charges, plus de 22% ont entre 5 et 10 personnes en charge, 12% n'ont personne en charge et près de 6% ont plus de 10 personnes en charge. La consommation des bénéficiaires se multiplie quand les bénéfices obtenus augmentent. La majorité des bénéficiaires ont un compte dans les IMF, soit près de 90%. La disposition de compte dans les IMF favorise l'épargne et sécurise les bénéficiaires dans la conduite de leur activité. Plus de la moitié, soit 79% environ, des bénéficiaires possèdent de l'épargne sur le compte. Cela impacte positivement les bénéficiaires pour sortir de la précarité

3.1.4. Méthodes d'analyse et variables d'études

En supposant que la décision A est prise si Y_i^* est positive. Soit y_i une variable muette codée 1 si l'individu choisit A et 0 dans le cas contraire. Le modèle Logit (ou régression logistique) est utilisé pour modéliser la probabilité qu'un événement binaire se produise (par exemple : $Y=1$ si succès, $Y=0$ si échec) en fonction de variables explicatives. Suivant les analyses des modèles de régression logistique des auteurs comme Atinc, Simmering et Kroll (2012) ; Basile G (2008), nous procédons à la synthèse empirique qui nous permettra d'analyser les interactions de la variable dépendante « **L'intensifie de l'inclusion du microcrédit des acteurs du secteur informel = A22** » et les variables explicatives :

- « Les produits de microfinancement sont adaptés aux besoins des acteurs du secteur informel = A20 »
- « La flexibilité des conditions de remboursement favorise l'inclusion financière des acteurs de l'informel = A21 »

- « Les activités génératrices de revenu favorisent l'inclusion financière du secteur informel = A23 »
- « Disposition de demande de crédit dans les IMF = A13 »

L'encadré en dessous fournis les informations relevant de chaque choix de modèle Logit et permettant une analyse des relations entre la variable dépendante et les variables indépendantes.

Encadré 1 : modèles et analyse des ratios ou coefficients.

L'équation du Logit (Fonction de Liaison)

Pour linéariser la relation (car la probabilité est bornée entre 0 et 1), on utilise la transformation Logit, qui correspond au logarithme des cotes (*log-odds*).

$$\text{Logit}(P) = \ln \left(\frac{P}{1-P} \right) = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \dots + \beta_k X_k$$

- $\frac{P}{1-P}$: C'est la cote (Odds). C'est le rapport entre la probabilité que l'événement arrive et la probabilité qu'il n'arrive pas.
- $\ln$: Logarithme naturel.
- Cette équation montre que le logarithme des cotes est une fonction linéaire des variables X
- N : Nombre d'observations.
- y_i : Valeur observée (0 ou 1) pour l'individu i .
- P_i : Probabilité prédite par le modèle pour l'individu i .

On analyse la significativité des variables sur la base de l'indicateur du (P-value). Dans le cas des régressions linéaire on analyse probabilité du p-value (ou la statistique de Wald) associée à chaque coefficient β .

- Si $p < 0.05$: La variable a un impact statistiquement significatif sur la probabilité que l'événement se produise.
- Si $p > 0.05$: On ne peut pas affirmer que la variable a un effet (elle pourrait être retirée du modèle).

Le signe du coefficient brut β vous indique la direction de l'effet sur le Logit (le logarithme des cotes) :

- $\beta > 0$ (Positif) : Une augmentation de la variable X augmente la probabilité que $Y = 1$.
- $\beta < 0$ (Négatif) : Une augmentation de la variable X diminue la probabilité que $Y = 1$.

La complexité de l'interprétation du coefficient β en termes de magnitude sur une échelle logarithmique, fait qu'il est plus indiqué de calculer les Odds Ratios et les Effets Marginaux, pour une meilleure interprétation des relations entre les variables.

Le modèle avec les Odds Ratio : analyse des cotes de réalisation

Il permet de déterminer la cote de réalisation d'un événement et sa probabilité. C'est la méthode la plus courante pour interpréter l'ampleur de l'effet. L'interprétation directe des coefficients β est difficile. Pour déterminer l'Odds Ratio (OR), on calcul l'exponentielle du coefficient :

- Si $e^{\beta_j} = 1$: La variable X_j n'a aucun effet sur la probabilité.
- Si $e^{\beta_j} > 1$: Une augmentation d'une unité de X_j augmente les cotes de l'événement.
- Si $e^{\beta_j} < 1$: Une augmentation d'une unité de X_j diminue les cotes de l'événement.

L'Odds Ratio se lit comme un facteur multiplicatif des cotes (et non de la probabilité directe).

- Pour $OR = 1$: Aucun effet.
- Pour $OR > 1$: L'événement est plus réalisable.
 - Si $OR = 1.5$. Pour une augmentation d'une unité de X , les cotes de succès sont multipliées par 1.5 (soit une augmentation de 50% des cotes).
- Pour $OR < 1$: L'événement est moins likely.
 - Si $OR = 0.7$. Pour une augmentation d'une unité de X , les cotes de succès sont multipliées par 0.7 (soit une diminution de 30% des cotes).

Le Modèle avec les Effets Marginaux

Les effets marginaux permettent des interprétables directes en termes de probabilité ou d'unités d'influence des variables explicatives sur la variable dépendante.

Contrairement à la régression linéaire, l'effet d'une variable sur la probabilité dans un modèle Logit n'est pas constant. Il dépend de la valeur des autres variables.

- Effet marginal : $\frac{\partial P}{\partial X_j} = P(1 - P) \times \beta_j$
- L'effet est maximal quand la probabilité prédite est de 50% ($P = 0.5$).
- L'effet est minimal quand la probabilité est proche de 0 ou 1.

Sur la base des éléments empiriques précédents, nous nous proposons d'analyser l'influence significative des variables déterminant de l'intensité de l'inclusion financière du microcrédit auprès des acteurs du secteur informel de la Basse Guinée. L'analyse de ces effets est effectuée sur la base des modèles avec l'analyse des *Odds ratios* et des *effets marginaux*, pour analyser le scénario le plus probables dans l'application des politiques d'intensification de l'inclusion financière auprès du secteur primaire.

Tableau 1 : dimension et mesure des variables

Dimension des Variables de Mesures	Variables	Items
L'intensification de l'inclusion du microcrédit des acteurs du secteur informel	Dépendantes	A22 = Y = Intensification du Microcrédit
Les produits de microfinancement (Microcrédit, Assurance, Transfert)	Indépendantes	A20= X1
Les conditions de remboursement du crédit	Indépendantes	A21= X2
les activités génératrices de revenu financés	Indépendantes	A23= X3
Disposition de demande de crédit du bénéficiaire	Indépendantes	A13= X4

Nous nous attendons à ce que les variables influent positivement et significativement sur l'intensité de l'inclusion financière du microcrédit sur les acteurs du secteur informel en Basse

Guinée. Cet état de fait se justifie par l'implication des jeunes dans l'entrepreneuriat et les activités génératrices de revenu à travers les politiques d'accompagnement des pouvoirs publics.

4. Analyse des résultats

4.1. Analyse basée sur le modèle linéaire de constat des effets

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant. Sur la base de ces premiers résultats, nous avons estimé les variables du modèle par les calculs des effets directs.

Premier modèle d'origine : logit A22 A23 A21 A20 A13

Les estimations du modèle linéaire logit sont fournis dans le tableau qui suit.

Tableau 2 : estimation des variables du modèle Logit linéaire

LOGIT A22 A23 A21 A20 A13

note: A23 omitted because of collinearity

Iteration 0: log likelihood = -186.02581

Iteration 1: log likelihood = -165.91812

Iteration 2: log likelihood = -164.70291

Iteration 3: log likelihood = -164.69574

Iteration 4: log likelihood = -164.69574

Logistic regression

Number of obs = 362

LR chi2(3) = 42.66

Prob > chi2 = 0.0000

Log likelihood = -164.69574

Pseudo R2 = 0.1147

A22	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
-----+-----						
A23	0 (omitted)					
A21	1.360789	.2816558	4.83	0.000	.8087541	1.912825
A20	.9044132	.3079546	2.94	0.003	.3008334	1.507993
A13	-.6641779	.4702656	-1.41	0.158	-1.585882	.2575258
_cons	.4479408	.5401342	0.83	0.407	-.6107028	1.506584

Le coefficient de détermination de la régression Logit ($Pseudo R^2 = 0,1140$) indique que 11,47 % des fluctuations de la probabilité de la variable Y sont expliquées par les variables Xi. Cet état de fait se justifie par la faible significativité des variables en termes d'influence au seuil de 5%.

Tableau 3 : analyse des effets et sens de significativité

Dimension des Variables	Variables	Items	Effet de X/Y	Influence sur Y
« L'intensifie de l'inclusion du microcrédit des acteurs du secteur informel = A22 »	Dépendantes	A22 = Y		
« Les produits de microfinancement sont adaptés aux besoins des acteurs du secteur informel = A20 »	Indépendantes	A20 = X1	+	OUI
« La flexibilité des conditions de remboursement favorise l'inclusion financière des acteurs de l'informel = A21 »	Indépendantes	A21 = X2	+	OUI
« Les activités génératrices de revenu favorisent l'inclusion financière du secteur informel = A23 »	Indépendantes	A23 = X3	NON	NON
« Disposition de demande de crédit dans les IMF = A13 »	Indépendantes	A13 = X4	-	NON

Premièrement, les résultats montrent que les effets de la variable condition de crédit (A21) sur la variable intensification du microcrédit (A22), sont positifs et statistiquement significatifs. La variable désignant « *La flexibilité des conditions de remboursement favorise l'inclusion financière des acteurs de l'informel = A21* » a un effet positif significatif sur la variable « *L'intensifie de l'inclusion du microcrédit des acteurs du secteur informel = A22* ». Il augmente les chances de l'intensification de l'inclusion du microcrédit au sein du secteur informel, ce fait s'explique par l'effectivité à la baisse des taux d'intérêt qui pourraient inciter les acteurs du secteur informel à hausser leur demande de crédit. En Basse Guinée, pour promouvoir l'inclusion financière, les acteurs du secteur devraient revoir les conditions de prêt dans les IMF, voir même faire des lignes de crédit spécifiques pour accompagner le secteur informel principal pourvoyeur des acteurs de l'entrepreneuriat.

Deuxièmement, les résultats montrent que la variable adaptation des produits de microfinancement (A20) a des effets positifs et statistiquement significatifs sur la variable intensification du microcrédit (A22). L'adaptation des produits (*Les produits de microfinancement sont adaptés aux besoins des acteurs du secteur informel = A20*) reste favorable à l'intensification du microcrédit dans le secteur informel guinéen (*L'intensifie de l'inclusion du microcrédit des acteurs du secteur informel = A22*). Cette situation s'explique par les efforts fournis par les Institutions de la microfinance en vue d'adapter les produits par rapport au secteur informel de la Basse Guinée.

Troisièmement, les résultats montrent que la variable « *Disposition de demande de crédit dans les IMF = A13* » n'a aucun effet sur l'intensification de l'inclusion du microfinancement au

sein des acteurs informels de la Basse Guinée. Toutefois, on note que les activités génératrices de revenus n'ont aucun effet sur l'inclusion du secteur informel en Basse Guinée, cela peut s'expliquer par le fait que les bénéficiaires sont principalement des acteurs dont le microcrédit permettait de réguler certains besoins de financement.

Globalement, l'inclusion financière du microcrédit dans le secteur informel de la Basse Guinée est influencée par deux vecteurs à savoir *l'adaptation des produits aux besoins des acteurs* et la *flexibilité des conditions de prêts*. C'est ce qui est le plus généralement constaté dans les études d'inclusion ou d'impact du microcrédit (Ndour N, 2023). Donc, en ce qui concerne les politiques de développement local et d'incitation à la culture financière, les autorités de la Basse Guinée, en collaboration avec les institutions de microfinance, pourraient s'appuyer une inclusion financière axée sur la qualité des produits et les conditions d'octroi de crédit. L'accent sera mis sur le vecteur adaptation des produits.

4.2. Analyse basée sur les odds ratios

Il permet de déterminer ou de mesurer l'ampleur des effets des variables exogènes sur la variable endogène. Nous avons estimé les variables du modèle par les calculs des *Odds-ratios*. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : analyse des effets par rapport au Odds Ratios

logit A22 A23 A21 A20 A13, or
note: A23 omitted because of collinearity
Iteration 0: log likelihood = -186.02581
Iteration 1: log likelihood = -165.91812
Iteration 2: log likelihood = -164.70291
Iteration 3: log likelihood = -164.69574
Iteration 4: log likelihood = -164.69574
Logistic regression

Le modèle de régression logistique est globalement significatif ($p < 0,0001$). Les variables A21 (OR = 3,89 ; $p < 0,0001$) et A20 (OR = 2,47 ; $p = 0,003$) sont des prédicteurs positifs et significatifs de A22. En revanche, la variable A13 n'exerce aucune influence statistiquement significative sur l'événement étudié ($p = 0,0158$). Les résultats montrent qu'il existe deux variables qui remplissent les conditions de meilleure codification. Il s'agit des variables (A21) et (A20).

La variable indexée sur la flexibilité des conditions de remboursement (A21) représente la meilleure Côte (3,89). Elle représente la meilleure politique en termes d'inclusion financière sur le secteur informel. Il s'en suit que les dispositions en termes de politique d'inclusion financière sont plus importantes si les conditions de crédit sont flexibles.

La variable (A20) concernant l'adaptation des produits, à une meilleure cote en termes d'influence sur la politique d'inclusion du microcrédit au niveau du secteur informel. En dehors, des dispositions de flexibilité des crédits, il s'en suit que les dispositions de l'adaptation des produits de microfinance sont les mieux indiquées en termes d'inclusion financière.

4.3. Analyse des effets marginaux

Les effets marginaux permettent une interprétation directe en termes de probabilités ou de l'influence marginale des variables explicatives sur la variable dépendante. Contrairement au modèle de régression linéaire, l'effet d'une variable explicative sur la probabilité prédite dans un modèle Logit n'est pas constant. Il dépend des valeurs prises par les autres variables explicatives.

Tableau 5 : présentation des résultats des effets marginaux

margins, dydx(*)						
Average marginal effects			Number of obs = 362			
Model VCE : OIM						
Expression : Pr(A22), predict()						
dy/dx w.r.t. : A21 A23 A20 A13						

		Delta-method				
		dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]
-----+						
A21		.1977524	.0370321	5.34	0.000	.1251709 .2703338
A23		0 (omitted)				
A20		.131431	.0430248	3.05	0.002	.047104 .215758
A13		-.0965195	.0680695	-1.42	0.156	-.2299334 .0368943

Les résultats peuvent être analysé dans le tableau en dessous. Ces derniers nous ont permis de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de recherche compte tenu de la problématique de l'intensification du microcrédit dans le secteur informel.

Tableau 6 : interprétation des effets marginaux

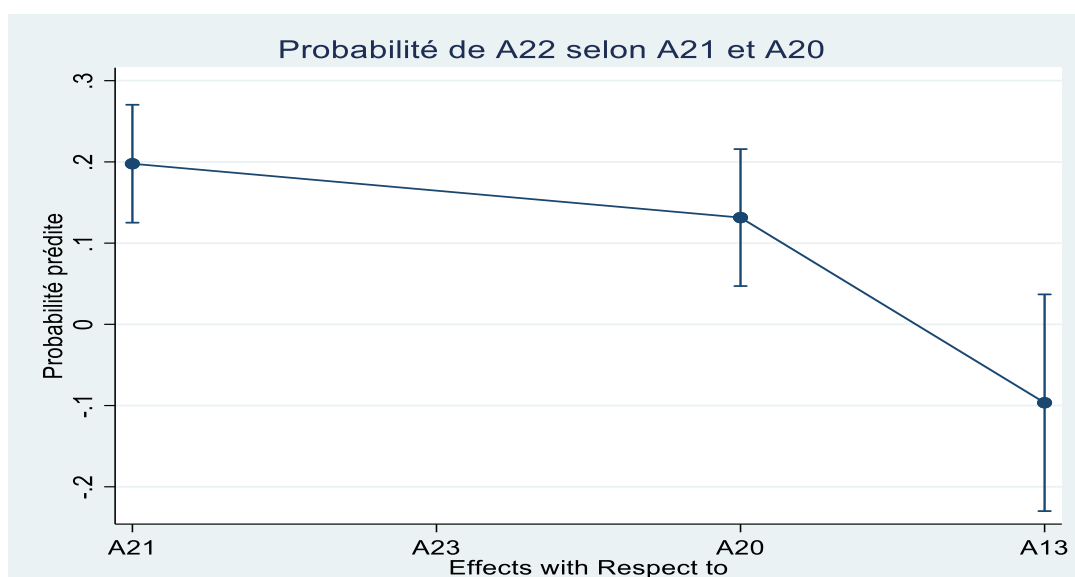
Variable	Effet marginal (dy/dx)	Interprétation concrète	Significatif	Hypothèse	Conclusion
A20	+0,131	Une augmentation d'une unité de A20 augmente la probabilité de A22 = 1 de 13,1 points de pourcentage, en moyenne.	Oui (p = 0,002)	H1	Confirmée
A21	+0,198	Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation d'une unité de A21 est associée à une hausse de 19,8 points de pourcentage de la probabilité que A22 = 1.	Oui (p = 0,000)	H2	Confirmée
A23	0	Variable exclue du calcul : probablement catégorie de référence d'une variable catégorielle, ou colinéarité parfaite.	—	H3	Indifférence
A13	-0,097	Une augmentation d'une unité de A13 est associée à une baisse de 9,7 points de la probabilité, mais cet effet n'est pas statistiquement différent de zéro.	Non (p = 0,156)	H4	Infirmée

- L'hypothèse selon laquelle : « *Les produits de microfinancement sont adaptés aux besoins des acteurs du secteur informel* » est confirmée.
- L'hypothèse selon laquelle « *La flexibilité des conditions de remboursement favorise l'inclusion financière des acteurs de l'informel* » est confirmée
- L'hypothèse selon laquelle : « *Les activités génératrices de revenu favorisent l'inclusion financière du secteur informel* » : indifférence dans la décision de prendre en compte la nature de l'activité génératrice de revenu financé et qui pourrait contribuer sur l'intensification du microcrédit dans le secteur informel.
- L'hypothèse selon laquelle : « *Disposition de demande de crédit dans les IMF* » est infirmée.

Globalement, suivant les analyses des Odds Ratio, des Effets marginaux on a déduit que l'intensification de l'inclusion financière du microcrédit au niveau du secteur informel dépend des stratégies de marches de la part des IMF relevant de la flexibilité des conditions de crédit pour les bénéficiaires du secteur informel. De plus, l'adaptation des produits de microfinancement contribue aussi à l'intensification du microcrédit dans la Basse Guinée. En revanche la disposition de la demande de crédit relevant des procédures et du temps d'attente de l'accord de crédit n'affecte pas l'intensification du microcrédit dans le secteur informel.

4.4. Test de validation et qualité du modèle

Le nombre d'observations (362) montre que la taille de l'échantillon est correcte pour ce nombre de variables. La probabilité ($\text{Prob} > \chi^2 = 0.0000$) est excellente, le modèle est globalement très significatif. Cela signifie que l'ensemble des variables explicite la variation du vecteur A22 qui signifie l'intensification du microcrédit. Pseudo R2 (0.1147), votre modèle explique environ 11,5 % de la variance (selon l'indice de McFadden). En sciences sociales ou biomédicales, c'est une valeur tout à fait honorable.



Graphique 1 : Courbe d'analyse de la dimension des variables

Le vecteur A20, représente le prédicteur le plus fort. Le passage à A21 augmente la probabilité de A22 de 20 points de pourcentage en moyenne. Le vecteur A20 fait que l'effet est positif mais plus modeste, donc il augmente la probabilité d'environ 13 points. Le vecteur A13, cependant à un effet d'amplification négatif. Globalement, la qualité de représentativité des variables d'intensification du microcrédit dans le secteur informel sont favorables pour l'analyse prévisionnelle.

5. Discussion des résultats

L'analyse croisée des résultats de cette étude économétrique (Logit) menée en Basse Guinée et de la littérature empirique permet de discuter l'impact du microcrédit sur l'inclusion financière du secteur informel autour de quatre axes majeurs.

5.1. Adaptation des produits et effectivité de l'utilisation

La validation des hypothèses H1 (adaptation des produits) et H4 (demande de crédit) confirme que l'accessibilité perçue et l'adéquation des services stimulent significativement l'inclusion financière. Ce résultat rejoint les travaux de Minta et M'Baye (2023) ainsi que ceux d'Etame

Mbella et Ntienjom Mbohhou (2025), qui soulignent que l'effet de l'inclusion repose davantage sur l'utilisation effective des services financiers que sur la seule présence physique d'une offre.

5.2. Flexibilité des conditions et levée des barrières structurelles

La significativité de H2 (flexibilité du remboursement) illustre l'importance d'alléger les contraintes institutionnelles. Cela fait écho aux observations de Bela Egwasa Célestin et *al.*, (2026), qui montrent que l'insuffisance de garanties et la rigidité bancaire freinent l'accès au crédit des petits opérateurs. En assouplissant ces modalités, les IMF renforcent le fonds de roulement et l'inclusion effective des acteurs informels.

5.3. Financement des activités génératrices de revenus et profil socio-démographique

La validation de H3 met en évidence le rôle moteur des activités génératrices de revenus dans la sortie de la précarité, particulièrement chez les femmes et les individus de 30 à 49 ans portant de lourdes charges familiales. Cette dynamique productive s'inscrit dans la continuité des constats de Soumahila Bayo (2024) sur les stratégies de survie et d'accumulation des femmes du secteur informel en Guinée.

5.4. Diversification des pratiques et pluralisme financier

La forte détention de comptes (90%) et le niveau élevé d'épargnes (79%) observés traduisent une appropriation réelle des IMF par les bénéficiaires. Toutefois, conformément aux travaux de Lambert et Condé (2002), ce recours au système formel ne s'oppose pas aux mécanismes traditionnels (tontines, prêts solidaires). Il s'insère dans un comportement d'arbitrage et de pluralisme financier où microfinances et finances informelles se complètent pour maximiser la résilience économique des acteurs du secteur informel.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons analysé l'ampleur de l'intensification de l'inclusion financière du microcrédit en Basse Guinée, à travers les mécanismes de fonctionnement participant à l'encadrement de l'éducation financière sur le marché en termes de politique d'inclusion financière du microcrédit dans le secteur informel. Cette étude s'inscrit dans la continuité des recherches menées ces dernières années en matière de fonctionnement des IMF et de l'inclusion financière. Les résultats démontrent dans un premier temps, que les produits de microcrédit sont adaptés au profil de la clientèle du microcrédit du secteur informel. De plus, la flexibilité des conditions de prêts reste toujours favorable aux bénéficiaires et l'engagement des IMF à satisfaire le besoin des agents du secteur informel, reste permanent avec une garantie notable sur la base de la caution solidaire en vue de garantir la qualité du portefeuille.

Cependant, nous notons une réticence de la part des IMF dans le financement de certaines activités du secteur informel, liées aux risques de projets à financer. Cet état s'explique par le manque de garantie matérielle suffisante pour couvrir les impayés. Même si le secteur informel semble présenté des risques d'impayés, l'intensification de l'inclusion financière l'emporte sur la qualité des relations dans la mesure où les IMF inculquent à cette tranche de la clientèle, la culture financière en vue de booster le taux de bancarisation.

Les résultats générés permettent aux IMF de la Basse Guinée de disposer d'une cartographie sur l'intensification de l'inclusion financière auprès des ménages exclus du système formel des banques classiques, d'une part mais d'autre part, fournissent une vision d'ensemble de la dimension de la culture financière à travers le microfinancement dans certaines activités de l'économie informelle.

Les techniques quantitatives de gestion que nous avons mobilisées dans cette étude sont centrées sur une analyse prédictive des modèles Logit-Probit en vue de déceler les probabilités d'acceptation, d'adaptation des politiques d'inclusion financière au niveau du secteur informel en Basse Guinée. Le principal avantage de ces techniques réside dans leur capacité à réaliser une analyse prédictive des phénomènes financiers en s'appuyant sur des variables qualitatives et quantitatives.

Références Bibliographique

- 1) Allen, F., Demirgüç-Kunt, A., Klapper, L., & Martínez Pería, M. S. (2016). Les bases de l'inclusion financière : comprendre la possession et l'utilisation des comptes formels. *Journal of Financial Intermediation*, 27, 1–30. DOI : 10.1016/j.jfi.2015.12.003.
- 2) Atinc G., Simmering M. J., Kroll M. J. (2012). Control variable use and reporting in macro and micromanagement research. *Organizational Research Methods*, 15: 57-74.
- 3) Bascle G. (2008). Controlling for endogeneity with instrumental variables in strategic management research. *Strategic Organization*, 6 : 285-327
- 4) Bela Egwasa Célestin et *al.* (2026). Accès au microcrédit et performance des jeunes du secteur informel à Kisangani. *African Scientific Journal*, 3(36).
- 5) Ben Rogaly, Fisher, T. et Mayo, E. (1999). La pauvreté, l'exclusion sociale et la microfinance en Grande-Bretagne. Oxford : Oxfam GB/Nouvelle Fondation Économique.
- 6) Chakravarty, S. R., et Pal, R. (2013). Inclusion financière en Inde : une approche axiomatique. *Journal of Policy Modeling*, 35(5), 813–837. Elsevier. DOI : 10.1016/j.jpolmod.2012.12.007.
- 7) Demirguc-Kunt A et Morduch J (2012). Financial Performance and Outreach : A Global Analysis of Leading Micro Bank, *Economic Journal*, vol.117, n°517, p. 107-133.
- 8) El Amri, A., Oulfarsi, S., Eddine, A. S., El Khamlichi, A., Hilmi, Y., Ibenrissoul, A., ... & Boutti, R. (2022). Carbon Financial Market: The Case of the EU Trading Scheme. In *Handbook of Research on Energy and Environmental Finance 4.0* (pp. 424-445). IGI Global.
- 9) Etame Mbella, S. R. & Ntienjom Mbohhou, L. F. (2025). Analyse de l'effet de l'inclusion financière sur la taille du secteur informel en zone CEMAC. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 6(12).
- 10) Fontaine, L. (2014). L'économie morale : Pauvreté, crédit et confiance dans l'Europe moderne. Cambridge : Cambridge University Press, 325 p. ISBN 978-1-107-60370-7.
- 11) Gupte, R. R., Venkataramani, B., et Gupta, D. (2012). Calcul de l'Indice d'Inclusion Financière pour l'Inde. *Procedia - Social and Behavioral Sciences*, 37, 133–149.
- 12) Honohan, P. (2008). Variation entre pays dans l'accès des ménages aux services financiers. *Journal of Banking & Finance*, 32(11), 2493–2500.
- 13) Kempson E., Whyley C., Caskey J., Collard S. (2006), In or out Financial exclusion: A literature and research review, Financial Services Authority, United Kingdom.
- 14) Kobiyh, M., El Amri, A., Oulfarsi, S., & Hilmi, Y. (2023). Behavioral finance and the imperative to rethink market efficiency.

- 15) Labie, M. et Périlleux, A. (2009). Le statut, un outil de sélection adéquat pour les acteurs de financement en microfinance ? Centre Européen de Recherche en Microfinance (CERMi), mai 2009, 15 pages.
- 16) Lambert, A. & Condé, K. (2002). Le secteur endogène va-t-il disparaître ? Tontine, « usuriers » et Crédit rural de Guinée. *Tiers Monde*, 43(172), 829-846.
- 17) Lapenu, C. (2002). « La gouvernance en microfinance : grille d'analyse et perspectives de recherche ». *Revue Tiers Monde*, 43(172), 847–865.
- 18) Leeladhar, V. (2005). Apporter les services bancaires à l'homme ordinaire – Inclusion financière. Conférence commémorative, Fondation commémorative Fedbank Hormis, Ernakulam, 2 décembre 2005, p. 1.
- 19) Lelart, M. (2000). La stratégie de la banque africaine face aux secteurs informel et semi-formel. *Savings and Development*, 24(2), 141-159.
- 20) Mendoza, R. U., & Thelen, N. (2008). Innovations pour rendre les marchés plus inclusifs pour les pauvres. *Development Policy Review*, 26(4), 427–458.
- 21) Ndour N. (2023), « Étude des Déterminants de l'Intensité de l'inclusion financière dans la massification du microcrédit des IMF dans l'UEMOA : une analyse par approche de panel », *International Journal of Strategic Management and Economic Studies (IJSMES)*, Vol. 02, n°1, pp 281-300.
- 22) Neaime, S., et Gaysset, I. (2018). Inclusion financière et stabilité dans la région MENA : Preuves à partir de la pauvreté et des inégalités. *Finance Research Letters*, 24, 230–237.
- 23) Minta, K. D. et M'Baye, C. K. (2023). L'inclusion financière permet-elle de réduire le poids du secteur informel dans les pays de l'UEMOA ? Une approche en panel basée sur un nouvel indice. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, 4(4).
- 24) Sarma, M. (2008). Indice de l'inclusion financière. Document de travail ICRIER n° 215, New Delhi : Conseil indien pour la recherche sur les relations économiques internationales (ICRIER), 26 pages.
- 25) Shankar, Savita (2011). Une analyse du rôle des programmes de microfinance dans la promotion de l'inclusion financière en Inde. Thèse de doctorat, Lee Kuan Yew School of Public Policy, Université nationale de Singapour.
- 26) Soumahila Bayo (2024). Pratiques solidaires d'épargne et de crédit par les femmes du secteur informel en République de Guinée. *Pensées Genre, Penser Autrement*, 4(4), 204-218.
- 27) Tchatchouang, J.-C. (1991). Pour le financement du secteur informel. *Études et statistiques*, 187, 259-278.